



Conseil d'administration du 14 mars 2015

Compte rendu définitif

Membres du Conseil d'administration présents : Mathias Assante di Panzillo, Marie-Pascale Avignon-Vernet, Florence Baillon, Gaëlle Barré, Medhi Benlahcen, Marion Berthoud, Michèle Bloch (trésorière), Monique Cerisier ben Guiga (présidente), Nicole Galeazzi, Claudine Lepage, Catherine Libeaut, Gérard Martin (secrétaire général), Morgane Marot, Stéphane Mukkaden, Corinne Narassiguin, Patrick Thonneau, Djamel Bekkai, Nawaz Nujurally, Antoine Leseq.

Membres du Conseil d'administration excusés : Sandrine Lemare-Boly, Kalliopi Ango Ela

Permanentes du siège présentes : Hélène Pinazo Canales, Laurence Deglane

1. Compte rendu du siège

Gérard Martin présente le compte rendu des activités du siège.

Il est disponible dans l'espace adhérent.

Monique ben Guiga aimerait attirer l'attention de tous sur la page *Actualité* du site internet : Entre 12 et 18 articles sont publiés chaque mois sur le site qui reçoit en moyenne 42 000 visites. **Elle insiste sur l'implication nécessaire de chaque membre du CA dans l'écriture d'articles.**

Monique ben Guiga évoque aussi la difficulté créée par l'absence d'Isabelle Chardonnet en congé maladie, le travail administratif reposant alors sur Michèle Bloch.

- **Forum**

Hélène Pinazo Canales explique qu'un nouveau forum va être lancé dans une quinzaine de jours. Il s'agit d'un forum thématique avec rubriques et sous-rubriques. Il sera possible ensuite à chaque adhérent de poster des sujets de discussion dans les sous-rubriques. Chaque adhérent recevra un email pour s'inscrire au forum.

- **Finances**

La demande de subvention pour 2015 a été envoyée, pour un montant identique à celui de l'an passé, soit 110 000€.

Notre Secrétaire général, Gérard Martin, a appuyé cette demande auprès du cabinet du ministre Matthias FEKL.

2014

Le budget 2014 est en cours de finalisation, et l'année devrait se terminer en léger excédent.

Points importants à noter :



Conseil d'administration du 14 mars 2015

Compte rendu définitif

351 paiements ont été effectués par CB pour un montant de 18 666€, sur lesquels il y a eu 217€ de frais et commissions. Une baisse de ces frais est en négociation, puisque les volumes augmentent.

Les virements qui ne sont pas des virements SEPA donnent lieu à des commissions importantes. Ainsi, en ce qui concerne Israël, sur 275€ versés pour l'assurance, l'association ne touche en réalité que 226€, 26€ étant pris par un intermédiaire et 22,44 par notre banque. Nous avons demandé la liste des pays qui sont concernés afin de voir le mode de paiement le moins coûteux.

Recettes

Les cotisations rentrent normalement : 1361, soit le même niveau que l'année dernière à la même époque.

Contributions des élus

160 conseillers consulaires ont été élus sous une étiquette de gauche (+ 20 délégués) ;

111 ont signé la lettre d'engagement envers Français du monde-adfe ; 86 ont versé leur contribution 2014 ; cinq ont déjà versé celle du premier semestre 2015.

Assurance

60 conseillers consulaires ont souscrit leur assurance par l'intermédiaire de Français du monde-adfe. Huit n'ont toujours pas remboursé l'association, qui a fait l'avance de fonds auprès du courtier CGEA. Un rappel leur a été envoyé.

La présentation de nos relevés de comptes bancaires, qui cumulent les versements effectués le même jour, ne facilite pas leur identification. Des rappels intempestifs ont parfois été faits, ce qui est gênant.

L'aide des **parlementaires** s'est vue renforcée par la participation de Christophe Prémat, que nous remercions.

Concernant les contributions aux élus, Jean-Daniel Chaoui, qui n'a pas signé la lettre d'engagement s'en explique. Il dit avoir demandé à Français du monde-adfe et la FFE une concertation concernant la contribution demandée aux élus. Cette concertation n'ayant pas eu lieu, il a décidé de ne donner ni à l'un ni à l'autre. Michèle Bloch rétorque alors que l'association n'est pas une succursale du PS, que ses services ont un coût. La contribution à hauteur de 8% est une décision prise en CA, donc de manière démocratique.



Conseil d'administration du 14 mars 2015

Compte rendu définitif

Mathias Assante demande alors quelles seront les conséquences pour ceux qui ne payent pas. **Le Bureau national répond que ceux qui ne signent pas n'auront pas accès au forum et aux différents services proposés aux conseillers consulaires.**

- **Enseignement**

Mission Laïque Française : le CA et l'AG se sont tenus le 29 janvier dernier.

Y participaient François Nicoulaud et Michèle Bloch, membres du conseil d'administration ainsi que Claudine Lepage et Jean-Yves Leconte membres de la MLF.

Yves Aubin de la Messuzière, président de la MLF, s'est dit satisfait du renforcement de la coordination entre les deux ministères MAEDI-MENESR, qui ont convenu de l'organisation d'une conférence annuelle.

Cette conférence, ainsi que la réunion régulière d'un groupe de travail interministériel associant l'AEFE et la MLF, devraient permettre une plus grande visibilité et un pilotage plus clair du réseau des établissements.

Le développement du réseau devant se faire « dans le strict respect de la maîtrise des dépenses publiques », il donnera lieu à des redéploiements en fonction des objectifs de la diplomatie française, des intérêts économiques de la France, et là où les communautés françaises croissent.

Une mission est confiée au doyen François Perret, visant à examiner les redéploiements auxquels il conviendra de procéder. Les conclusions en seront connues en juillet 2015.

Le rapport d'activité de l'année 2013-2014 de la MLF est téléchargeable sur notre site

Une intéressante réflexion sur la laïcité s'est engagée. La laïcité est-elle exportable ? Si elle n'est pas transposable elle est explicable ont dit certains, la laïcité n'est pas une religion ni une anti religion mais la garantie d'égalité entre tous, quelle que soit leur croyance ou leur absence de croyance. Des établissements du réseau ont travaillé sur ce thème, qui sera repris lors du conseil de vie académique qui se réunira le 21 mai à Paris.

2. Orientations de l'association

Lors de la dernière AG, les orientations de l'association n'ont pas pu être abordées, il est donc proposé à chacun de s'exprimer sur ce point.

Les différentes orientations remontées des membres du CA et des conseillers consulaires présents :

- ⇒ Mettre en place des fiches pratiques d'activité pour partager des idées d'activités à réaliser en section. Il faudrait que le siège envoie une mise à jour mensuelle des activités réalisées ;



Conseil d'administration du 14 mars 2015

Compte rendu définitif

- ⇒ Identifier des personnes ressources du siège sur des sujets précis (fiscalité, social ...) ;
- ⇒ Susciter des coordinations régionales ;
- ⇒ Avoir une discussion sur le positionnement de l'association par rapport aux partis. Il faut veiller à établir des liens avec tous les partis ;
- ⇒ Pour le partage d'expériences, prévoir un temps pendant l'AG ;
- ⇒ Organiser un colloque, une fois par an, sur un thème donné qui serait aussi le thème de l'année. Pour cette année, ce pourrait être la COP21 ;
- ⇒ Prendre en compte la sociologie des nouveaux Français de l'étranger. Il faudrait chercher un nouveau type d'activité pour les jeunes notamment ;
- ⇒ Renforcer la page *Vie des sections* sur le site Internet ;
- ⇒ Professionnaliser les services rendus aux sections et aux CC. Formaliser ces engagements/services par écrit ;
- ⇒ Projet de partenariat avec l'Agence de Service Civique pour des échanges avec les jeunes des cités. L'association pourrait peut-être porter ce projet ;
- ⇒ Se positionner sur la thématique du retour en France, qui génère au siège beaucoup d'appels et de mails.

Exemple d'activités réalisées par les sections :

- Londres : développement de cafés citoyens.
- Londres : Noël solidaire sur le thème de l'engagement
- Tunisie : colloque sur les migrations en Méditerranée
- Grèce : Cycle de conférences sur la situation en Grèce

Catherine Libeaut explique qu'elle travaille actuellement en binôme avec Kalliopi Ango Ela sur la thématique de l'environnement. En lien avec l'initiative Alternatiba, elles ont dans l'idée de créer une activité en plein-air. On va essayer de proposer une fiche d'activité type pour réaliser une activité de ce type.

Monique Cerisier ben Guiga annonce que l'association va lancer une fiche d'activité pour récolter des idées d'activités. Une fois remplies, ces fiches seront mises en lignes dans l'espace adhérents.

3. Le rôle du CA

Monique Cerisier ben Guiga explique que le Bureau national aimerait que le CA se manifeste davantage.

Gaëlle Barré pense que les membres du CA sont un peu déconnectés du Bureau national en raison de leur éloignement et qu'il faudrait trouver le moyen d'animer des groupes de travail depuis le siège. Elle aimerait aussi que le CA soit davantage sollicité.

Antoine Lesecq rappelle que lors de la dernière réunion du Conseil d'administration, on avait parlé du rôle du CA dans le passage de relais et il ne faudrait donc pas hésiter à mettre les membres en copie des mails pour qu'ils soient tenus informés.



Conseil d'administration du 14 mars 2015

Compte rendu définitif

Pour rappel, les différents groupes de travail sont les suivants:

- *Ecologie* : Catherine Libeaut et Kalliopi Ango Ela
- *Enseignement* : Michèle Bloch et Claudine Lepage, Nawaz Nujurally, Florence Baillon, Djamel Bekkai.
- *CEFR et rapatriement* : Marie-Pascale Avignon et Corinne Narassiguin.
- *Affaires sociales* : Marion Berthoud, Nicole Galéazzi (retraites uniquement), Antoine Leseq, Nawaz Nujurally.
- *Formation professionnelle* : Mehdi ben Lahcen, Gaëlle Barré et Stéphane Mukadden.
- *Fiscalité* : On peut demander à Marc Villard de l'aide.
- *Santé* : avoir un espace pour des questions santé. Patrick Thonneau, Stéphane Mukadden
- *Finances* : Corinne Narassiguin

Un groupe se constitue pour travailler sur la COP21 : Catherine Libeaut + Kalliopi Ango Ela + Antoine Leseq + Mathias Assante. Ils doivent émettre des propositions pour le 15 avril.

4. Passage de relais :

Le siège est en train de rédiger des fiches techniques pour le passage de relais, l'idée étant de faciliter le relais d'informations entre nouvelle et ancienne équipe.

5. Demandes des conseillers consulaires

Certains conseillers consulaires sont isolés car non rattachés à une section, et la question se pose de savoir comment créer du lien avec eux. Certains évoquent aussi la problématique de l'éloignement entre conseillers d'une même zone.

Catherine Libeaut propose des Pin's conseiller(e) consulaire H/F sur lesquels pourrait apparaître le nom Français du monde.

Action commune Français du monde – CAFE au niveau de la formation et de l'information des CC.

Marie-Pascale Avignon Vernet explique que le Bureau National entend bien la nécessité d'information et de formation des conseillers consulaires mais elle rappelle qu'il existe déjà des outils, notamment des fiches dans le coin des conseillers.

6. Gestion des crises internes

Etats-Unis

Claude Girault s'est mis sur une liste de droite lors des dernières élections AFE. Cela pose un problème, car il a signé sa lettre d'engagement et payé sa contribution pour le deuxième semestre 2014. En Bureau National, il a été décidé de ne pas le laisser réadhérer en 2014-2015. Cet avis lui sera notifié par lettre. De même pour Hélène Demeestere.



Conseil d'administration du 14 mars 2015

Compte rendu définitif

Madrid

Les responsables de la section refusent que la conseillère AFE de la zone assiste aux réunions du Bureau de la section. Gérard Martin explique alors que lors du BN du 12 mars, il a été décidé que les conseillers consulaires devaient être invités permanents aux réunions des Bureaux des sections de leur circonscription, avec voix consultative. Une circulaire en ce sens sera envoyée aux sections.

Florence Baillon évoque le problème des conseillers consulaires qui travaillent en ambassade ou au consulat en contrat local, ce qui entraîne une confusion des genres.

Gérard Martin rappelle que pour ces problèmes particuliers, il faut d'abord qu'il y ait une intervention locale avant de faire remonter le problème au siège.

7. Rapport de Claudine Lepage sur l'enseignement à l'étranger

Claudine Lepage intervient pour présenter son rapport sur la limitation des frais de scolarité, réalisé conjointement avec Philip Cordery, député des Français de l'étranger. Claudine explique qu'ils ont essayé de faire un inventaire des mesures possibles, mesures qui ne sont pas applicables partout parce que les statuts ou les contextes ne sont pas les mêmes.

Les interventions ont porté essentiellement sur les points suivants :

- Une logique de redéploiement inquiétante
- Selon les nouvelles conventions-type, l'AEFE diminue son droit sur les établissements conventionnés. Dans les nouvelles conventions, par exemple Mexico, on assiste à une dérive.
- Quelle est la logique politique à l'œuvre pour l'enseignement français à l'étranger ?
- Concernant le France Education, les exigences ont été revues à la baisse : 20% d'enseignement en Français (au lieu de 30% auparavant) et moins de titulaires.
- Le fait de donner l'homologation à des établissements qui n'ont pas par ailleurs l'obligation de rendre des comptes ni sur la gestion administrative et financière ni sur la gouvernance.
- Nécessité de s'interroger sur les objectifs de l'enseignement français à l'étranger, au-delà de la pratique de la langue.

La séance est levée à 16h55